



CYCLISME PLAISANCE

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 12 2021

Le 10 décembre 2021, le Conseil d'Administration élu par vote électronique en date du 04 décembre 2021 s'est réuni au local municipal du Saint Nicolas 3.

Etaient présents: CAPDEVIELLE Françoise, FREUND Karen, MARTY Rose Marie, BARBIER Thomas, FERRERO Alain, GAT Frédéric, LATINIER Eric, PUJOS Jean, TRAVERSAZ Pierre, TRILHA Jean Philippe
LEBEAU Jean Marc (par visio conférence)

Excusé: DUPONT Eric

Jean PUJOS, président sortant, préside la séance et certifie exacte la feuille de présence.

L'ordre du jour s'établit comme suit:

Election et constitution du bureau et responsables techniques 2022

Points de discussion divers et adoption des résolutions:

Tarifs des licences du club

Assurance en responsabilité civile du club

Calendrier 2022

Organisation des manifestations du club pour l'année 2022

Modification du règlement intérieur

Questions diverses

Election et constitution du bureau et responsables techniques 2022

Président: PUJOS Jean

Vice Président: FERRERO Alain

Secrétaire: GAT Frédéric

Secrétaire adjoint: LEBEAU Jean Marc

Trésorier: BARBIER Thomas

Trésorier adjoint: LATINIER Eric

Délégué sécurité: DUPONT Eric

[Les membres du Conseil d'Administration présents ont adopté à l'unanimité les postes ci-avant](#)

Liste des membres des commissions techniques

Calendrier: PUJOS Jean, LEBEAU Jean Marc, Traversaz Pierre

Numérique: LEBEAU Jean Marc, FREUND Karen, PONTIF Marc

Convivialité: CAPDEVIELLE Françoise, MARTY Rose Marie

Vêtements: FERRERO Alain, GAT Frédéric, PUJOS Jean

Relations et documentation: PUJOS Jean, GAT Frédéric

Licences: GAT Frédéric, BARBIER Thomas, LEBEAU Jean Marc, PUJOS Jean

Sécurité: DUPONT Eric, FREUND Karen, TRAVERSAZ Pierre

Responsables de groupes

Groupe 1: TRILHA Jean Philippe

Groupe 2: FERRERO Alain

Groupe 3: ???

Groupe 4: ???

Groupe 5: ???

Groupe 6: ???

Points de discussion divers et adoption des résolutions:

Tarif des licences: le tableau avec les nouveaux tarifs 2022 est accepté et adopté

(tarifs inchangés sauf assurances: 28,50 € pour la FFCT, 25,00 € pour le club + assurances)

Assurance club en responsabilité civile: prise en charge par le club d'une option afin de couvrir les participants extérieurs lors des sorties régulières.

Calendrier 2022: Un calendrier pour toute l'année sera mis en ligne sur le site (les adhérents n'ayant pas d'internet pourront demander un calendrier papier)

Organisation des manifestations du club pour l'année 2022: Compte tenu des conditions sanitaires et de la disponibilité des salles, seule la randonnée "La Plaisançoise" (ex Georges Gaubert) est maintenue

Modification du règlement intérieur: L'examen et l'adaptation du règlement intérieur sera effectué en début d'année et mis en ligne sur notre site.

L'ensemble de ces points a été adopté à l'unanimité.

Questions diverses

Chefs de groupe: l'absence de volontaires pour mener les groupes de pédalage pose un réel problème de fonctionnement du club. Nous demandons donc au moins une personne pour assurer ce rôle. Sa fonction consiste à proposer des circuits et vérifier la cohésion du groupe.

Périodicité des sorties du samedi: maintien des sorties (longues distances et montagne) maintenues à la même fréquence que les années précédentes.

Prise des licences: la prise des licences se fera les vendredis soir de janvier 2022 dans le local prêté par la mairie dans le complexe Saint Nicolas 3.

Ces questions n'appellent pas à vote.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.

Le Président.

